

DECLARATION PREALABLE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE ANNEXE D'UNE MAISON INDIVIDUELLE






Vous trouverez ci-après un exemple de dossier complet de déclaration préalable commenté.

Dans le cas de la création d'une piscine sur un terrain comprenant une maison individuelle utilisez le **formulaire cefa N°13703** (pour un immeuble collectif utiliser le n°13404). **Vous devez fournir 2 exemplaires du dossier complet (imprimé de déclaration préalable et pièces jointes à l'imprimé) ou 3 si votre terrain se situe dans le périmètre de protection d'un monument historique.**

Joindre également 2 exemplaires complémentaires des pièces DP1, DP2 et DP3 (uniquement ces pièces, et indépendamment des dossiers complets).

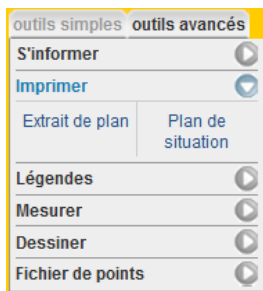
Les formulaires de demandes et les **notices explicatives** sont téléchargeables sur le **site de la commune** : <https://mairiedesmatelles.fr/> (sur cette même page : démarches administratives.)

Vous y trouvez également un lien vers le règlement du **PLU de** la commune des matelles, sur le site de la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup, vous avez accès à l'ensemble des documents du territoire pour :

-  - Identifier les éléments (zone PLU, N° de parcelle, servitudes..) se rapportant à votre parcelle
-  - Localiser votre terrain (recherche avec l'adresse ou le N° de parcelle)
-  - Afficher la légende ou visualiser d'autres éléments du PLU (annexes)
-  - Mesurer votre terrain ou le bâti (périmètre, surface)
-  - Imprimer un plan

Autres sites et outils pratiques :

www.cadastre.gouv.fr pour trouver, mesurer votre parcelle, **éditer un plan de situation**



Utiliser les *outils avancés* de l'application pour :

- vous informer sur votre parcelle
- « **imprimer** » un **plan de situation**
- mesurer votre parcelle

(Ne pas utiliser le menu du navigateur pour l'édition du plan de situation)

www.service-public.fr: formulai
concernant votre logement. (Or

Département :
HERAULT

Commune :
LES MATELLES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Montpellier
Centre administratif CHAPTAL BP 70001
34953
34953 MONTPELLIER CEDEX 02
tél. -fax

Section : AP
Feuille : 000 AP 01

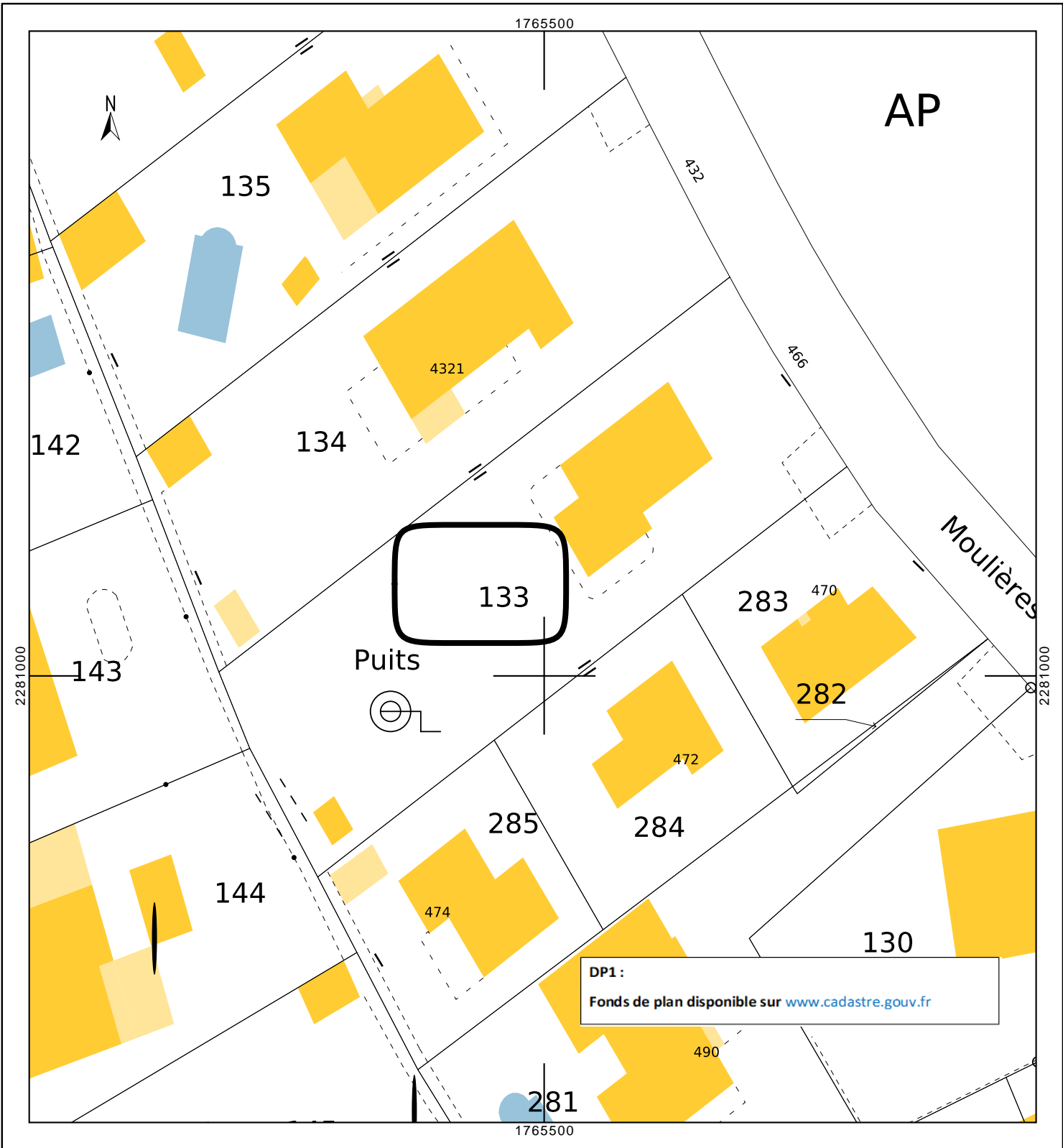
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 10/02/2021
(fuseau horaire de Paris)

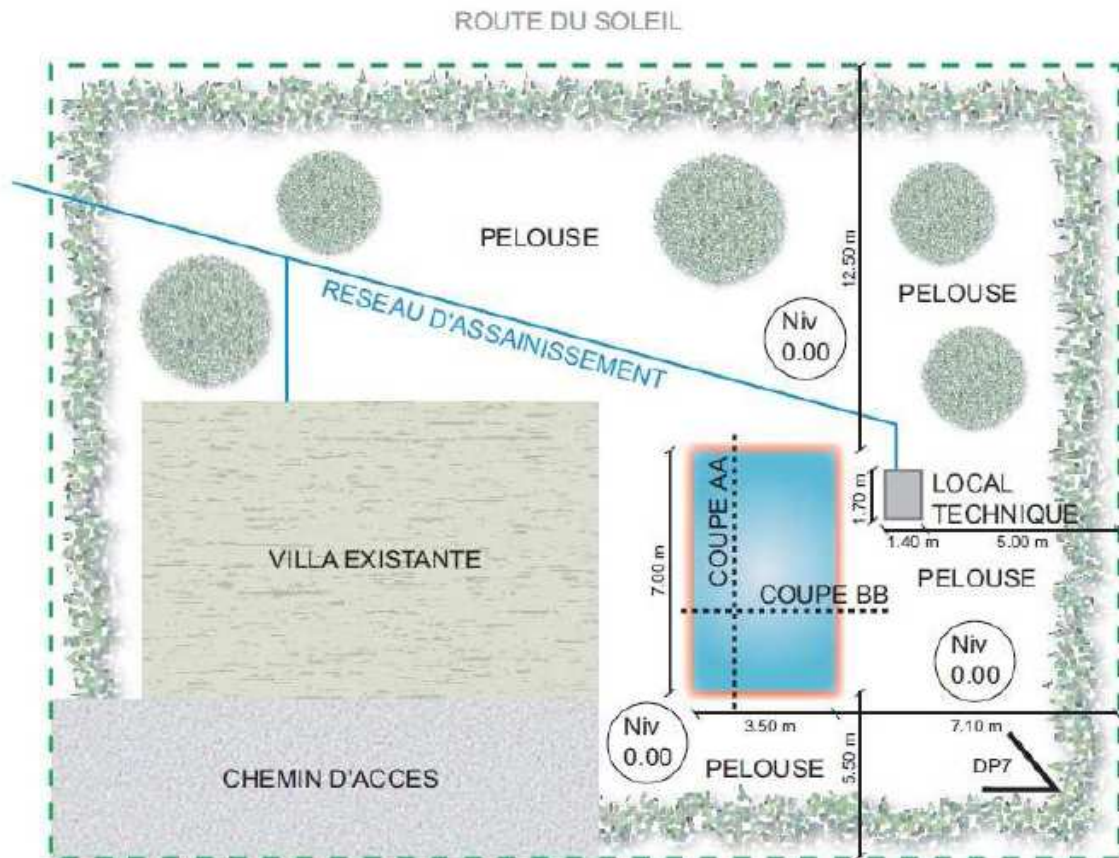
Coordonnées en projection : RGF93CC43
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



PLAN DE MASSE



Terrain : 540 m² - Villa : 85 m² - Chemin : 55 m² - Jardin : 400 m²



Ech : 1/200

--- Limites de terrain
 --- Projet de construction

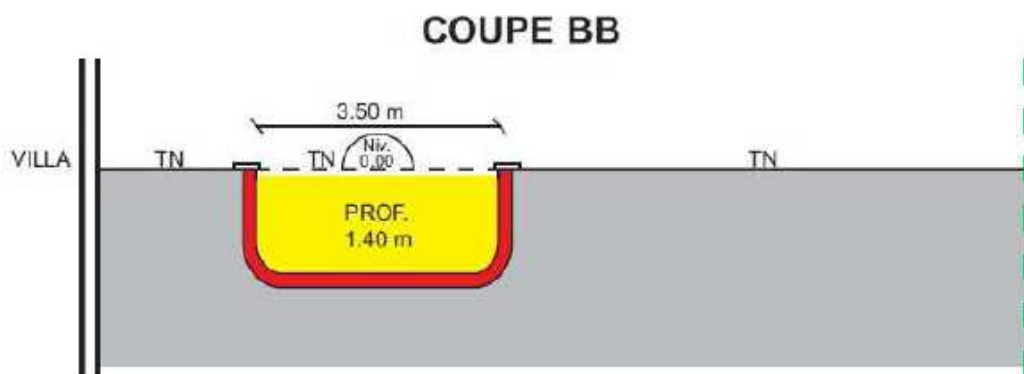
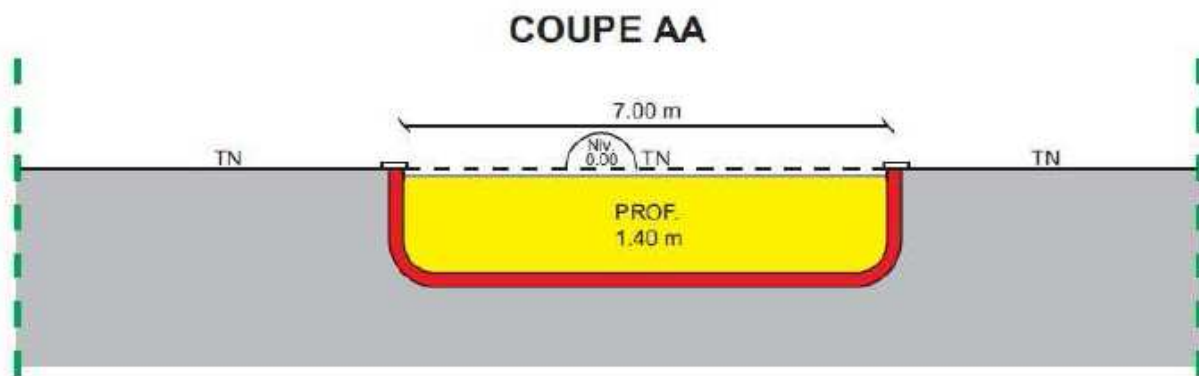
△ Angles de prise de vue des photographies

DP 2 :

Vous devez indiquer :

- Les dimensions de la piscine et du local technique ainsi que leurs distances par rapport aux limites du terrain
- La surface des espaces verts restant après travaux
- L'orientation et l'échelle du plan
- Les angles de prise de vue des photographies
- Le mode d'évacuation des eaux de la piscine

PLAN EN COUPE DU TERRAIN ET DE LA CONSTRUCTION



Ech : 1/100

--- Limites de terrain

■ Déblais

■ Remblais

DP 3 :

Vous devez indiquer :

- Le niveau du terrain naturel et le sol fini
- Les mouvements de sol (déblais-remblais)
- Le local technique si celui-ci est prévu

INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

**DP 6 :**

Pour réaliser ce document, vous pouvez recourir à différentes techniques :

- Un photomontage (c'est la solution la plus simple pour un non professionnel) : à partir d'un assemblage de photographies montrant le site existant et d'une image de synthèse ou d'un croquis du projet (calque), vous pourrez réaliser une vue de votre projet dans son environnement.
- Une perspective ou une axonométrie.

**SITUATION DU TERRAIN
DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE**



DP 7 :

Ne pas oublier de reporter le point de prise de vue sur le plan de situation ou le plan de masse (DP1 et/ou DP2)

**SITUATION DU TERRAIN
DANS LE PAYSAGE LOINTAIN**



DP 8 :

La photographie doit :

- Etre prise depuis le sol. (pas de photo aérienne)
- Permettre de situer le terrain et le bâtiment dans un environnement large.

En cas d'impossibilité joindre une note simple explicative et justifier qu'aucune photo de loin ne peut être prise.

Ne pas oublier de reporter le point de prise de vue sur le plan de situation ou le plan de masse.

DP11

NOTICE DESCRIPTIVE

Matériaux utilisés et couleurs, Modalité d'exécution :

- **Mur de fond de la piscine en béton, enduit d'étanchéité de couleur gris clair, frotassé fin**
- **Dallage en pierre naturelle de Bourgogne ton pierre**

Terrassement à l'aide d'une pelle mécanique. la terre extraite sera évacuée vers la décharge

DP 11 (si votre projet est dans un secteur protégé - cf page 7)

Vous devez indiquer les matériaux utilisés (préciser **la nature, la couleur**) et les modalités d'exécution (terrassements éventuels ; description des travaux, aménagement des abords, plantations...)